

**Définition des Programmes Opérationnels européens FEDER-  
FSE et Coopération territoriale européenne  
et élaboration de la Stratégie régionale d'innovation et de  
spécialisation Intelligente (SRI-SI ou S3)  
pour Mayotte**

**Réunion du Comité de pilotage  
30 janvier 2014  
Mamoudzou**

**[francois.delavergne@amnyos.com](mailto:francois.delavergne@amnyos.com) - 06 12 35 08 87  
[yann.cadiou@technopolis-group.com](mailto:yann.cadiou@technopolis-group.com) - 06 11 42 72 34**



Cette étude est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre de l'action préparatoire d'accompagnement de Mayotte dans le processus de passage au statut de région ultrapériphérique  
Instance commanditaire : ASP

## Sommaire

- ■ **Quelques rappels et démarche de travail**
- ■ **Cadre logique d'intervention FEDER-FSE**
- ■ **Focus sur la Stratégie Régionale d'Innovation et de Spécialisation Intelligente**
- ■ **Cadre logique d'intervention du Programme de Coopération territoriale européenne**
- ■ **Suite des opérations, calendrier**

# Rappels réglementaires sur les fonds européens : Objectifs thématiques du cadre stratégique commun

## Objectifs thématiques - OT (cadre stratégique commun – fonds de cohésion UE)

### Stratégie régionale d'innovation – spécialisation intelligente (SRI-SI ou S3)

OT 1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation

100 % compatible

OT 2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité

100 % compatible

OT 3 - Améliorer la compétitivité des PME

OT 4 - Soutenir la transition vers une économie à faible émissions de CO2 dans l'ensemble des secteurs

OT 5 - Favoriser l'adaptation aux changements climatiques, la prévention et la gestion des risques

Eléments de compatibilité possible / requise

OT 6 - Protéger l'environnement et encourager l'utilisation durable des ressources

OT 7 - Encourager le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseaux essentielles

OT 8 - Favoriser l'emploi et la mobilité de la main d'œuvre

OT 9 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté

Eléments de compatibilité à étudier

OT 10 - Investir dans les compétences, l'éducation et la formation tout au long de la vie

OT11 – Renforcer la capacité institutionnelle et une administration publique efficace

Approche transversale

Coopération territoriale européenne (CTE)

FEDER RUP éloignement

# Principes spécifiques 2014-2020 de l'intervention des fonds

- **Confirmation du soutien accru à l'innovation, à la recherche et au développement durable dans le cadre de la Stratégie Europe 2020 (3 piliers : Europe Intelligente, Durable, Inclusive)**
- **Systeme de conditions ex-ante (environnement institutionnel et réglementaire), de conditions liées aux résultats (si les résultats ne sont pas atteints selon des étapes prédéfinies, les paiements pourraient ne pas être effectués), et de conditions macroéconomiques**
- **Approche plus intégrée de la programmation inter-fonds, ciblée sur le développement territorial**
- **Plus forte concentration thématique de l'intervention :**
  - autour d'un nombre réduit de thématiques définies par la Stratégie Europe 2020
  - pour Mayotte :
    - 50 % sur les Objectifs Thématiques 1 à 4 et l' Objectif Thématique 6 pour le FEDER
    - 60 % sur 5 priorités sur 19 pour le FSE
    - 80 % sur 4 Objectifs Thématiques pour le FEDER CTE

# Données pour la maquette financière à ce jour (en millions d'euros)

<b>2014-2020</b>	<b>PO FEDER-FSE</b>	<b>219,4</b>
	- dont FEDER	150,2
	- <i>dont FEDER RUP</i>	44
	- <i>dont AT FEDER</i>	6
	- dont FSE	69,2
	- <i>dont AT FSE</i>	3
<b>2014-2015</b>	<b>PO IEJ</b>	<b>10</b>
	- <i>dont FSE</i>	5
	- <i>dont IEJ</i>	5
<b>2014-2020</b>	<b>CTE</b>	<b>16</b>
	- <i>dont transfrontalier</i>	12
	- <i>dont transnational</i>	4
<b>2014-2020</b>	<b>PDR (FEADER)</b>	<b>60</b>
<b>TOTAL</b>		<b>305,4</b>

**TOTAL FEDER hors FEDER RUP et AT**

**100,2**

**TOTAL FSE hors AT**

**66,2**

=> Pour Mayotte :

**OT1, 2, 3, 4, 6 : 50 %**

=> Inter "régions moins développées"  
(DROM) :

**OT 4 : 12 %**

=> Au niveau national

**Axe PUI : 5 % (proposition politique de la ville : 10 %)**

Taux de cofinancement UE Max : 85%

Taux inférieurs pour les gros projets  
d'infrastructures

# Rappels réglementaires sur les fonds européens FEDER, FSE et FEDER CTE pour Mayotte

## **FEDER :**

- 50 % de l'enveloppe sur 5 OT dont OT1, OT3, OT4, et OT2 et OT6)
  - Dont 12 % sur OT4 (production ENR + MDE y compris dans les bâtiments publics) - InterDROM
  - 5 % de l'enveloppe FEDER (au niveau national) allouée aux actions liées au développement urbain durable
- Encouragement à l'utilisation accrue des IIF (prêt, garantie, capital investissement, AR)

## **FSE :**

- OT 8 à 11 : emploi, inclusion sociale et pauvreté, éducation et formation tout au long de la vie, soit 19 priorités d'investissement (PI)
- 60 % sur 5 PI dont au-moins 20 % sur l'OT9
- Objectifs transversaux d'encourager l'innovation sociale et les projets internationaux: bonification de 10 % du taux de cofinancement pour les axes prioritaires intégrant cette dimension

## **FEDER CTE :**

- Le principe de la concentration thématique vaut pour les programmes FEDER comme pour les programmes CTE
- 80 % sur 4 objectifs thématiques sur 11
- Un accord écrit des pays tiers sur le contenu du programme est attendu avant la soumission du programme à la Commission (d'où délais)

# La démarche de travail

## ■ **Novembre : identification et validation des objectifs et types d'actions**

- 3 Ateliers FEDER, 2 ateliers FSE, 1 Atelier SRI-SI (novembre 2013) :
  - Travail sur le cadre logique et repérage de projets à valeur ajoutée avec porteurs solides vu les contraintes de gestion des fonds
  - Mise en cohérence par rapport aux conclusions du diagnostic et actualisation
- 30 Entretiens
- Consultation ciblée des acteurs
- Construction de la V1 Stratégie + cadre logique d'intervention du PO FEDER FSE
- Construction de la V1 de la SRI-SI (S3)
- Réunion de présentation

## ■ **Décembre / Janvier 2014 : version 1 et 1b du PO FEDER-FSE, Version 1 de la SRI-SI, Cadre logique du CTE**

- Atelier avec les socioprofessionnels
- Réunions techniques avec les porteurs de projet
- Démarrage des travaux CTE et ateliers
- Ateliers par domaine d'innovation stratégiques
- 15-20 entretiens complémentaires
- Réunion technique de consolidation le 9 décembre de la V1
- Document de V1 Sections 1 et 2 15 décembre pour consultation
- Intégration des résultats de la réunion bilatérale avec la Commission européenne (18/12/2013)
- Intégration des résultats de la consultation en cours de réalisation
  - Réunions techniques par fonds et par OT (du 28 janvier au 3 février 2014)

## Sommaire

- ■ Quelques rappels
- ■ **Cadre logique d'intervention FEDER-FSE**
- ■ **Focus sur la Stratégie Régionale d'Innovation et de Spécialisation Intelligente**
- ■ **Cadre logique d'intervention du Programme de Coopération territoriale européenne**
- ■ **Suite des opérations, calendrier**

# La structure du programme FEDER FSE

1. Protéger et valoriser le patrimoine naturel et l'environnement en mettant à niveau les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées et en améliorant la gestion des déchets (OT6 FEDER)
2. Développer l'offre des services médico-sociaux (OT 9 FEDER)
3. Développer l'engagement de Mayotte en faveur de la recherche, l'innovation, l'éducation et la compétitivité des entreprises (OT1 et OT3 FEDER)
4. Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différente dans les entreprises, les administrations et les foyers (OT4 FEDER)
5. Améliorer l'accessibilité et les usages des TIC par l'ensemble de la population, les entreprises et les structures associatives (OT2 FEDER)
6. Développer et optimiser les dessertes portuaires et aéroportuaires en intégrant les enjeux d'aménagement du territoire (OT 7 FEDER)
7. Promouvoir le développement urbain intégré (**multi-OT FEDER, voire FSE**)
8. Intégrer durablement les jeunes sur le marché du travail (OT 8 et 10 FSE)
9. Faciliter l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emplois et les personnes inactives et soutien à la mobilité professionnelle (OT 8 et 10 FSE)
10. Développer l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs (OT 8 FSE)
11. Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (OT9 FSE)
12. Renforcer les capacités institutionnelles et l'efficacité des administrations publiques (OT 11 FSE)
13. Assistance technique (FEDER)
14. Assistance technique (FSE)
15. Compenser l'éloignement (FEDER RUP)

# Axe 1 FEDER

Axe prioritaire	OT	Priorités d'investissement	Objectifs spécifiques	Exemples de projets
<b>Protéger et valoriser le patrimoine naturel et l'environnement en mettant à niveau les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées et en améliorant la gestion des déchets</b>	<b>OT6</b>	6b : réponse aux besoins importants en matière d'investissement dans le secteur de l'eau, de manière à satisfaire aux exigences de l'acquis environnemental de l'UE	Accroître les capacités des infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées	Assainissement Réserves en eau
		6a : réponse aux besoins importants en matière d'investissement dans le secteur des déchets de manière à satisfaire aux exigences de l'acquis environnemental de l'UE	Réduire les déchets et accroître leur traitement conformément à l'acquis communautaire	Etudes et travaux
		6c protection, promotion et développement du patrimoine culturel et naturel	Connaître, valoriser et protéger le patrimoine naturel et culturel, notamment en appui au développement du tourisme	Mise en œuvre du schéma régional

# Axe 2 FEDER

AXE PRIORITAIRE	OT	PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Projets
<b>Développer l'offre de services sanitaires et médico-sociaux</b>	<b>OT9</b>	9a Investissement dans des structures sociales et sanitaires pour le développement et la réduction des inégalités	Accroître les capacités et la qualité d'accueil des établissements ou services médicosociaux, en particulier dans les centres PMI	Centres médico-sociaux fixes ou ambulants sur le territoire

AXE PRIORITAIRE FEDER RUP	OT	PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Projets
		9a Investissement dans des structures sociales et sanitaires pour le développement et la réduction des inégalités	Accroître les capacités d'accueil hospitalières	Hôpital Petite terre

# Axe 3 FEDER

Axe prioritaire	OT	Priorités d'investissement	Objectifs spécifiques	Projets
<b>Développer l'engagement de Mayotte en faveur de la recherche, l'innovation, l'éducation et la compétitivité des entreprises (OT1 et OT3)</b>	<b>OT1</b>	1a: développement d'infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et de capacités pour favoriser l'excellence en R&I, et promotion de centres de compétence...	Structurer le développement de réseaux et de pôles de RDI en particulier dans les domaines de la SRI-SI : valorisation des ressources naturelles et culturelles et de l'économie sociale et solidaire, soutenus par des services transversaux (TIC et transports/logistique)	Recherches domaines stratégiques ( ex. biodiversité, énergie, innovation sociale) Technopoles ( ex mer, TIC, énergie)
		1b : promotion des investissements des entreprises dans l'innovation et la recherche	Accroître les collaborations recherche-entreprise en particulier dans les domaines prioritaires (valorisation des ressources naturelles ; énergie, environnement, transport ; innovation sociale)	Recherches collaboratives
	<b>OT3</b>	3a : promotion de l'esprit d'entreprise	Améliorer les conditions nécessaires à la création d'entreprises et à la formalisation des emplois	Abonder actions ADIE BGE autres appuis création Agence de développement et de mobilisation économique
		3d : soutien à la capacité des PME à participer au processus de croissance et d'innovation.	Améliorer la capacité des PME à développer de nouveaux produits et services dans les domaines de la SRI-SI	Aides aux entreprises y compris instruments financiers

# Axe 4 FEDER

Axe prioritaire	OT	Priorités d'investissement	Objectifs spécifiques	Projets
<b>Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus forte grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différente dans les entreprises, les administrations et les foyers</b>	<b>OT4</b>	4a : promotion de la production et de la distribution de sources d'énergie renouvelable	Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus forte grande indépendance énergétique de l'île	Energies renouvelables Appels à projets
		4b : promotion de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises	Réduire la consommation énergétique des entreprises	Appels à projets
		4c : promotion de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouv. dans les infrastructures pub., y compris dans les bât. pub. et dans le secteur du logement	Réduire la consommation énergétique des administrations et des foyers	Appels à projets

# Axe 5 FEDER

AXE PRIORITAIRE	OT	PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Projets
<b>Améliorer l'accessibilité et les usages des TIC par l'ensemble de la population, les entreprises et les structures associatives (OT2)</b>	<b>OT2</b>	2a Extension du déploiement de la bande large et diffusion de réseaux à grande vitesse et promotion de l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique	Connecter au Très Haut Débit les sites stratégiques (ZAE, établissements de santé et d'éducation) nécessaires au développement du territoire	Raccordement THD des sites stratégiques (ZAE, lycées, hôpitaux, centres PMI, etc.)
		2b Développement de produits et de services TIC, du commerce en ligne, et de la demande de TIC	Accroître l'usage des applications numériques dans les entreprises mahoraises pour le développement de nouveaux produits, services et/ou processus	Appels à projets
		2c Renforcement des applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture	Accroître l'usage des applications numériques dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'administration	Plates formes de lutte contre l'illettrisme (si non financée par FSE)

# Axe 6 FEDER

Axe prioritaire	OT	Priorités d'investissement	Objectifs spécifiques	Projets
<b>Développer et optimiser les dessertes portuaires et aéroportuaires en intégrant les enjeux d'aménagement du territoire</b>	<b>OT7</b>	7b Stimulation de la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires aux infrastructures RTE-T	Accroître les capacités portuaires et aéroportuaires de Mayotte	Etudes si investissements dans le temps de la programmation Infrastructures portuaires et aéroportuaires
		7c Elaboration de systèmes de transport respectueux de l'environnement et à faibles émissions de carbone englobant les transports fluviaux et maritimes, les ports	Mettre en place une offre urbaine et interurbaine de transport collectif couplée à une offre multimodale mer/terre	Transports collectifs interurbains Lignes TCSP Ex projet de Mamoudzou

# Axe 7 FEDER

Axe prioritaire	OT	Priorités d'investissement	Objectifs spécifiques	Projets
<b>Promouvoir le développement urbain intégré</b>	<b>OT9</b>	9b Aide à la revitalisation physique et économique des communautés urbaines et rurales défavorisées	Soutenir dans une approche intégrée le renouvellement urbain des zones urbaines dégradées	Projets de développement urbain intégré Kaweni, Koungou, La Vigie <i>(ou projets RHI et autres projets intégrés)</i>
<b>+OT3 + OT4 + OT5 + OT9 FSE ? ...</b> <b>(Suggestion Commission européenne, créer un axe Projet Urbain intégré multi-Objectifs thématiques (dispositif ITI à étudier))</b>				

## Axe 8 FSE

Axe prioritaire	OT	Priorités d'investissement	Objectifs spécifiques	Projets
<b>Intégrer durablement les jeunes sur le marché du travail</b>	<b>OT 8</b>	8.2 : Intégration durable sur le marché des jeunes qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation (NEET)	Accroître l'accès des jeunes notamment NEET à la formation pré-qualifiante ou qualifiante	Ex : BSMA
			Renforcer l'insertion professionnelle des jeunes en développant l'apprentissage et les liens avec le monde de l'entreprise	Ex : Cité des métiers Apprentissage UFA / CFA
	<b>OT10</b>	10ii : Améliorer la qualité, l'efficacité et l'ouverture de l'enseignement supérieur et équivalent, afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification	Faciliter l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur localement et hors du territoire et la poursuite des études	Actions CUFM

**Important : le PO IEJ national est concentré sur 2014-2015** avec une aide particulière de 10M€. L'effort spécifique d'insertion des jeunes ne doit pas s'arrêter en 2015. En outre le PO national IEJ est large mais ne couvre pas tous les types d'action et tous les publics jeunes (ex : temps partiel subi, saisonniers)

**Suggestion** : créer un groupe de concertation régional partenarial sur l'IEJ pour mesurer comment les 10M€ promis peuvent être dépensés avec efficacité, pour suggestion à la DGEFP.

## Axe 9 FSE (1/2)

Axe prioritaire	OT	Priorités d'investissement	Objectifs spécifiques	Projets
<b>Faciliter l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emplois et les personnes inactives et soutenir la mobilité professionnelle</b>	<b>OT 8</b>	8i: Accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, y compris les initiatives d'emploi local, et le soutien à la mobilité professionnelle	Augmenter le nombre de participants D.E ou inactifs bénéficiant d'un accompagnement personnalisé, notamment à la mobilité	Accompagnement global et personnalisé des DE, y. c. mobilité
		8iv : Egalité entre les hommes et les femmes, et conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée	Appuyer l'égalité F/H dans la vie professionnelle	Actions spécifiques Ex création d'entreprises par les femmes
		8vii : Modernisation et le renforcement des institutions du marché du travail, y compris des actions destinées à renforcer la mobilité régionale, nationale et transnationale	Renforcer qualitativement et quantitativement l'action des services publics de l'emploi afin de répondre à l'ampleur des besoins des demandeurs d'emploi	Formation des conseillers du SPE et d'orientation Actions SPE vers les entreprises Professionnalisation conseillers mobilité

## Axe 9 FSE (2/2)

Axe prioritaire	OT	Priorités d'investissement	Objectifs spécifiques	Projets
<b>Faciliter l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emplois et les personnes inactives et soutien à la mobilité professionnelle</b>	<b>OT10</b>	10iii : Améliorer l'accès à la formation tout au long de la vie, la mise à niveau des aptitudes et des compétences de la main d'oeuvre et l'amélioration des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail	Accroître l'accès des demandeurs d'emploi et des inactifs à des formations qualifiantes en lien avec la demande des entreprises et le marché du travail	Formations qualifiantes CG976 : viser d'abord la qualité de l'offre de formation
		10iii : Améliorer l'accès à la formation tout au long de la vie, la mise à niveau des aptitudes et des compétences de la main d'oeuvre et l'amélioration des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail	Créer et développer une plateforme de services inter-partenariale destinée à lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisme en renforçant la maîtrise des savoirs de base	Outils

# Axe 10 FSE

Axe prioritaire	OT	Priorités d'investissement	Objectifs spécifiques	Projets
<b>Développer l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs</b>	OT 8	8v : Adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs (plateforme pour les salariés)	Soutenir les entreprises et les acteurs dans l'anticipation et la gestion des mutations	Actions de GPEC GTEC études prospectives
			Accroître la maîtrise des savoirs de base des actifs occupés	Actions de formation compétences clefs des actifs
			Renforcer l'employabilité des salariés, accompagner et gérer les transitions professionnelles	Actions de formation qualifiante pour les actifs occupés
		Si non pris dans FEDER	Développer l'entrepreneuriat en particulier (création et reprise, TPE, PME)	Appuis à la création/reprise
		8iii : Activité indépendante, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises		

# Axe 11 FSE

Axe prioritaire	OT	Priorités d'investissement	Objectifs spécifiques	Projets
<b>Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté</b>	OT 9	9ii : Intégration des communautés marginalisées	Accroître l'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion sociale dans les quartiers dégradés à des fins de resocialisation	Actions sur les mineurs et les jeunes majeurs isolés/en grande difficulté
		9iv : Renforcer l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les services de santé et les services sociaux d'intérêt général	Développer la capacité d'action, les compétences et la professionnalisation des équipes au contact des besoins sociaux de la population en matière de services sociaux, médico-sociaux et de proximité Appuyer les opérations de la politique de la ville sur les plans sociaux, éducatifs et d'appui à la vie associative et l'ESS	Structuration de la vie associative et professionnalisation Actions complémentaires politique de la ville
		9v : Promouvoir une économie sociale et des entreprises sociales	Développer l'offre d'insertion et l'ESS en fonction des besoins du territoire et de ses caractéristiques (en attente des EI/ETTI)	Appui à la structuration au développement et accompagnement de l'offre d'insertion et de services de proximité

# Axe 13 FSE

AXE PRIORITAIRE	OT	PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Projets
<b>Renforcer les capacités institutionnelles et l'efficacité des administrations publiques</b>	OT 11	11i : Investissement dans la capacité institutionnelle et dans l'efficacité des administrations publiques et des services publics	Développer la capacité de gestion des FESI	Appui à la création de la cellule de gestion des FESI, accompagnement et formations
		11ii : Renforcement des capacités des parties prenantes qui mettent en œuvre des politiques sociales, d'emploi et d'éducation ainsi que des pactes sectoriels et territoriaux afin de susciter une mobilisation en faveur des réformes au niveau national, régional et local	Développer des projets de réorganisation des gestionnaires et bénéficiaires concernés par les FESI, appuyer la conduite du changement nécessaire, et assurer la professionnalisation et la sécurisation des chaînes de gestion dans un souci de simplification	Accompagnement de la professionnalisation des porteurs de projets européens  Actions de recherche d'efficacité administrative et de simplification

# Axes 14 (FEDER) et 15 (FSE)

## ■ 2 axes pour l'assistance technique (AT)

### ■ Fonctions :

- information,
- communication,
- gestion des appels à projets,
- instruction,
- suivi,
- évaluations,
- système d'information,
- Comités de programmation et de suivi,
- etc.

### ■ Budget indicatif (rappel) :

- 4 % de l'enveloppe FEDER, FSE
- Environ 6M€ FEDER et 3M€ FSE.

# Axe 16 FEDER RUP

AXE PRIORITAIRE	OT	PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT	Objectifs spécifiques	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
<b>Compenser l'éloignement</b>	OT7	Stimulation de la mobilité régionale par la connexion de nœuds secondaires et tertiaires RTE-transports		Etudes aéroport
	OT9			Infrastructures portuaires Liaisons Grande Terre Petite Terre
	OT 8, 9, 10	9a Investissement dans des structures sociales et sanitaires pour le développement et la réduction des inégalités	Développer l'offre sanitaire	Hôpital Petite terre
		Mobilité des jeunes , étudiants, demandeurs d'emploi et actifs		Appui aux mobilités notamment LADOM

## Sommaire

- ■ Quelques rappels
- ■ Cadre logique d'intervention FEDER-FSE
- ■ **Focus sur la Stratégie Régionale d'Innovation et de Spécialisation Intelligente**
- ■ Cadre logique d'intervention du Programme de Coopération territoriale européenne
- ■ Suite des opérations, calendrier

## ■ Points présentés dans le document :

- Éléments de contexte des SRI-SI
- Méthodologie mis en œuvre et étapes d'élaboration
- Définition de l'innovation
- Éléments de diagnostic AFOM (Recherche, Enseignement supérieur et relations Education-Recherche, Tissu économique)
- **Éléments de diagnostic AFOM sur les domaines d'innovation stratégiques**
- **Proposition d'intervention structurée autour de trois axes d'intervention**
- **Propositions d'actions possibles**

# Domaines d'innovation stratégiques de la SRI-SI

## Premier repérage à approfondir

DAS 1 : connaissance, valorisation et exploitation durable du patrimoine naturel et culturel mahorais (écosystèmes, biodiversité...)

**DIS 1. Exploitation durable de la MER et développement des activités maritimes**

**DIS 2. Agriculture et agro transformation**

**DIS 3. Valorisation des ressources primaires (forêt, eau « terrestre »)**

**DIS 4. Production et efficacité énergétique (solaire...)**

**DIS 5. Valorisation du patrimoine naturel et culturel (tourisme durable)**

DAS 2 : Innovation sociale

**DIS 6. Economie sociale et solidaire (ESS) et aide à la personne**  
ex : groupements d'entreprises (mutualisation RH, formation, achat, commercialisation...), etc.

Domaine transversaux en support des DIS

**DIS . Technologies de l'information et de télécommunications**

**DIS 8. Mobilité – services logistiques liés aux problématiques du transport**

# Première proposition d'actions par axe

## **Axe 1 : structurer une offre de soutien à l'innovation (inclus gouvernance et système de suivi)**

Création de réseaux d'animation et de mobilisation autour de domaines d'activités stratégiques prioritaires

Renforcement pôles d'excellence scientifiques orientés vers la recherche appliquée : pôles d'excellence marine/technopole de la mer ; pole d'excellence dans le domaine agricole...

Renforcement ciblé des capacités de recherche appliquée (en réponse à des besoins des entreprises ou du territoire (AAP Recherche – entreprise)

Plateforme commune concernant les financements de projets innovants (maturation)

Dispositif d'animation et de suivi-monitoring de la SRI-SI et par DAS

...

## **Axe 2 : développer des actions pour une spécialisation compétitive des secteurs traditionnels et l'émergence de nouveaux secteurs**

Renforcer la détection et l'ingénierie de projet dans les TPE/PME et les territoires

Accompagnement à la création d'entreprises innovantes sur le territoire

...

## **Axe 3 : favoriser et stimuler les innovations sociales et organisationnelles pour répondre aux défis sociétaux**

Création d'un centre de ressources et d'appui pour les acteurs de l'ESS

Développer une chaîne d'activité dans le secteur de la santé et de l'aide à la personne qui regroupe les acteurs, les technologies et systèmes d'information nécessaire aux besoins des patients et des personnes

Développer les coopératives et structures mutualistes de solidarité au niveau territorial

Développer les formes de financement aptes à appuyer la création d'activités de proximité et leur consolidation

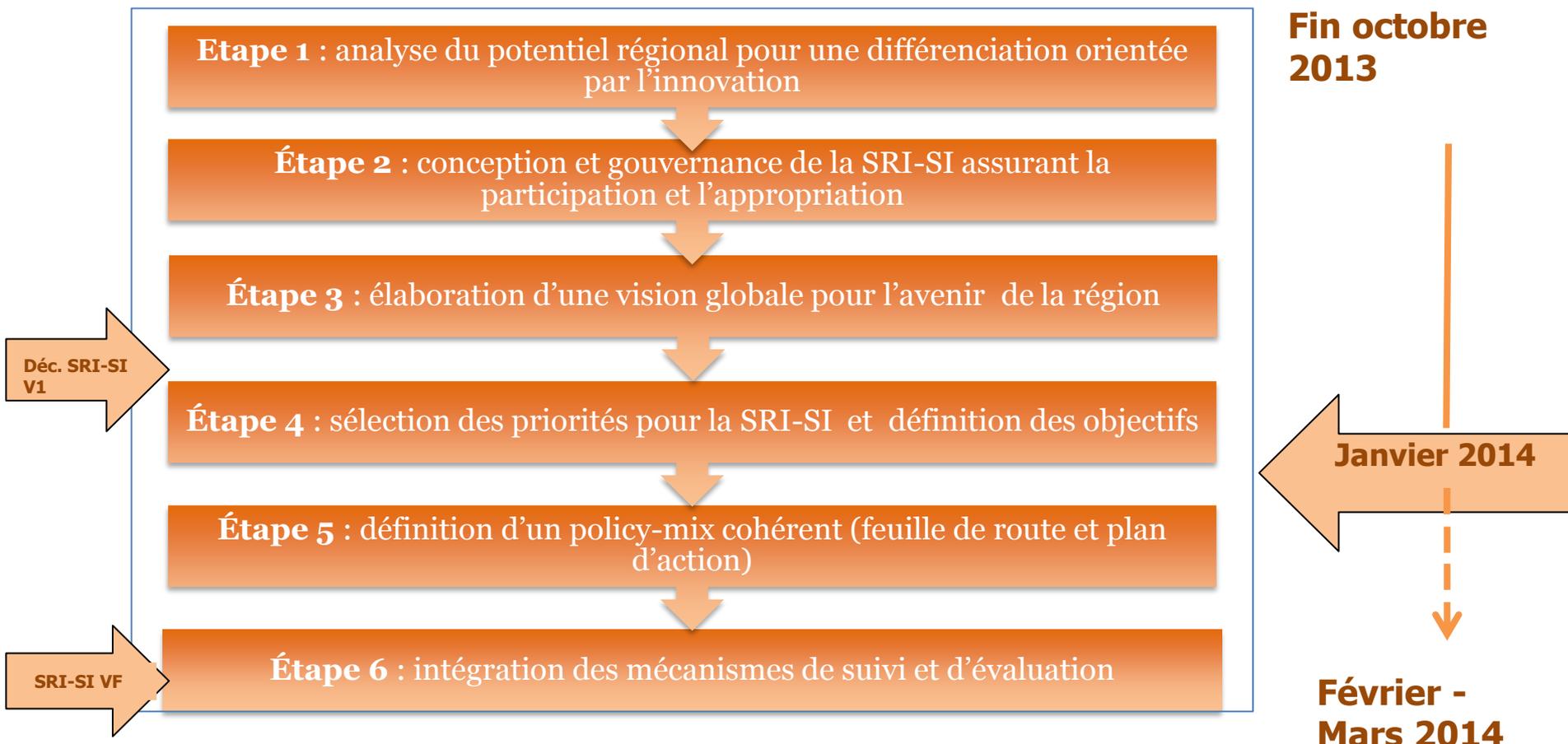
...

# Prochaines étapes de la SRI-SI

- **Intégration des éléments concernant la gouvernance d'ensemble**
  - **Précision des données budgétaires**
  - **Identification/hiérarchisation des actions phares à mettre en œuvre et identification des chefs de file possible**
    - Actions contenues dans le PO FEDER-FSE (fléchage SRI-SI des actions du PO FEDER-FSE, FEADER notamment)
    - Feuille de route correspondante (principaux changements attendus, policy mix, mécanismes de suivi et d'évaluation...)
- ⇒ **Agenda calé avec celui de la rédaction du PO FEDER-FSE**
- ⇒ V2 : deuxième quinzaine de février
  - ⇒ Pré VF : fin mars

# Etat global d'avancement

## Etapes de l'élaboration de la SRI-SI (guide méthodologique)



## Sommaire

- ■ Quelques rappels
- ■ Cadre logique d'intervention FEDER-FSE
- ■ Focus sur la Stratégie Régionale d'Innovation et de Spécialisation Intelligente
- ■ **Cadre logique d'intervention du Programme de Coopération territoriale européenne**
- ■ Suite des opérations, calendrier

# PO CTE: lancement de la démarche

- **2 volets :**
  - transfrontalier (Mayotte – Madagascar - Comores) : enveloppe indicative 12M€
  - transnational (Océan indien) : enveloppe 20M€ dont 4M€ pour des opérations conduites par Mayotte
- **Entretiens bilatéraux sur différents thèmes : environnement, économie et entrepreneuriat, sécurité, santé, éducation et formation... et ateliers Coopération territoriale – 58 acteurs réunis**
  - Groupe 1 : innovation-recherche-coopération économique-environnement et biodiversité
  - Groupe 2 : éducation-formation-santé-sport-culture
- **Articulation avec Madame l’Ambassadrice Océan indien et les postes**
- **Elaboration interactive d’un cadre logique (réunion technique le 29 janvier 2014)**

# AXE 1 : structurer l'offre de formation et organiser la mobilité à l'échelle transfrontalière

Objectif thématique	Priorités d'investissement	Objectifs spécifiques	Types d'actions possibles / thématique
<b>OT 10 : investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle tout au long de la vie pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie</b>	<b>10.2 - L'amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification notamment des groupes défavorisés</b>	Augmenter le nombre d'étudiants dans la zone de coopération via une mise en réseau de l'offre de formation et un renforcement de la mobilité	Schéma d'organisation des établissements de formation supérieure
			Actions visant à diversifier l'offre de formation supérieure
			Actions de soutien à la mobilité des jeunes étudiants entre les universités de la zone
			Actions d'enseignement du français
			Actions de soutien aux échanges d'enseignants / formateurs dans la zone
			Actions de formation de formateurs
	<b>10.3 - Une meilleure égalité d'accès à la formation tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main-d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises</b>	Intensifier les liens entre les établissements scolaires et les entreprises de la zone de coopération	Développement des programmes de mobilité des jeunes en entreprises
			Visites de nouvelles entreprises dans la zone de coopération
			Amélioration de la connaissance respective des métiers et des offres de formations
		Accroître les formations conjointes sur les secteurs économiques stratégiques de la zone/ diminuer les discontinuités existantes en termes d'équivalence et de reconnaissance des diplômes	Formation professionnelle agricole : amélioration des pratiques et de la qualité des produits
Formation professionnelle dans le domaine de l'artisanat et du tourisme			
Formation professionnelle dans le domaine de l'environnement et de la préservation des ressources			

## Axe 2 : accroître l'intégration économique et commerciale de la zone de coopération en valorisant les complémentarités entre territoires

OT détaillé	Priorités d'investissement	Objectifs spécifiques	Types d'actions possibles / thématique
OT 3 : améliorer la compétitivité des PME	3a. Promotion de l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises	Augmenter le taux de création d'entreprises via une meilleure information sur les modalités et potentialités de l'entrepreneuriat au sein de la zone	Actions de promotion et de soutien de l'esprit d'entreprise
			Actions de formations à l'entrepreneuriat et l'auto-entrepreneuriat
			Amélioration de l'accès au financement de la création d'entreprises
	3d. Soutien à la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux et engagement dans les processus d'innovation	Accroître les échanges commerciaux en renforçant la mise en réseau des acteurs économiques de la zone et l'accompagnement des entreprises dans les démarches d'export	Promotion des atouts économiques de Mayotte et mise en réseau des acteurs économiques
			Accompagnement dans les démarches d'export
		Augmenter les débouchés économiques des entreprises en organisant des circuits de commercialisation entre territoires	Organisation des circuits de production et de commercialisation des produits au sein de la zone
			Amélioration de la qualité des produits agricoles pour une commercialisation dans la zone de coopération et au-delà
		Intensifier l'accompagnement des entreprises dans la diversification économique et le développement de filières locales de qualité	Promotion de l'artisanat local
			Soutien au renforcement ou au développement de nouvelles filières économiques
			Accompagnement dans des démarches de qualité (notamment sécurité alimentaire) et de labélisation
Amélioration de l'accès au financement de la maturation d'entreprises			

# Axe 3 : valoriser le capital culturel et naturel de la zone à travers une gestion concertée des ressources et des risques

OT détaillé	Priorités d'investissement	Objectifs spécifiques	Types d'actions possibles / thématique
<b>OT 6 : préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources</b>	<b>6c. Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel</b>	Accroître les échanges culturels au sein de la zone	Recensement et valorisation des ressources culturelles locales Organisation et développement d'événements culturels
		Elaborer conjointement des stratégies et dispositifs de mise en œuvre relatifs à l'éco-tourisme	Développement de produits touristiques combinés Augmentation de l'attractivité touristique de Mayotte pour une promotion commune de la zone et pour attirer les touristes de Madagascar (tourisme local)
		Augmenter les actions communes de protection de la biodiversité	Mise en réseau des acteurs Actions conjointes de mesure, de suivi et de valorisation de la biodiversité
		Renforcer la sensibilisation aux pratiques environnementales dans les activités économiques	Sensibilisations, échanges de savoir-faire, petits investissements
	<b>6a. Favoriser des investissements dans le secteur des déchets de manière à satisfaire aux obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et à répondre aux besoins, recensés par les Etats membres, en matière d'investissements qui vont au-delà des obligations</b>	Mettre en place un système de traitement et de recyclage des déchets au niveau régional	Sensibilisations, études communes
	<b>OT 5 : favoriser l'adaptation aux changements climatiques, la prévention et la gestion des risques</b>	<b>5a. Favoriser des investissements destinés à prendre en compte des risques spécifiques, en garantissant la résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe</b>	Augmenter les actions coordonnées en matière de prévention des risques
Inondations			

# Axe 4 : contribuer à la cohésion sociale au sein de la zone de coopération et réduire les inégalités

<i>OT détaillé</i>	<i>Priorités d'investissement</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Types d'actions possibles / thématique</i>
<b>OT 9 : promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté</b>	<b>9.4- Améliorer l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général</b>	Protéger les populations fragilisées	Développement de services et d'actions de développement aux Comores pour améliorer les conditions de vie des habitants
			Problématique des mineurs isolés
			Illettrisme, Alphabétisation fonctionnelle
		Organiser les circuits de soins ciblés pour l'accès à l'offre de soins transfrontaliers dans la zone et notamment avec l'Union des Comores (accueil des personnes handicapées, personnes âgées, grands brûlés, diabétiques...)	Actions visant à organiser les circuits sanitaires et médico-sociaux
	<b>9.5- Promouvoir l'entrepreneuriat social et l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et promouvoir l'économie sociale et solidaire afin de faciliter l'accès à l'emploi</b>	Accroître le nombre de personnes fragilisées accompagnées dans des processus d'inclusion	Développement d'actions en faveur de l'emploi des femmes et des jeunes
			Consolidation du réseau des acteurs d'économie sociale et solidaire actions de promotion

## Axe 5 : désenclaver les territoires de la zone en renforçant les liaisons maritimes et en soutenant le développement de projets d'interconnexion numérique

<i>OT détaillé</i>	<i>Priorités d'investissement</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Types d'actions possibles / thématique</i>
<b>OT 7 : encourager le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseaux essentielles</b>	<b>7c. élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable</b>	Renforcer le maillage des liaisons internes / accroître les flux de transports maritimes entre territoires de la zone (en abaissant le coût du fret et les taxes douanières)	Projets contribuant à la circulation inter-îles des marchandises et des passagers (compagnie maritime régionale coopérative régionale, transport passager et croisiériste...)  Projets de coopération en matière de sécurité maritime
<b>OT 2 : améliorer l'accès aux TIC, leur utilisation et leur qualité</b>	<b>Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC</b>	Développer des usages et services transfrontaliers en matière de TIC	Actions dans le domaine de la e-santé Actions dans le domaine de l'é-éducation Actions dans le domaine de l'e-commerce

## Axe 6 : créer et développer les réseaux de recherche et d'innovation dans la zone de coopération

<i>OT détaillé</i>	<i>Priorités d'investissement</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Types d'actions possibles / thématique</i>
<b>OT 1 : renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation</b>	<b>1a. Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&amp;I) et les capacités à développer l'excellence en R&amp;I, et en faisant la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen</b>	Augmenter le nombre de projets de recherche communs sur des thématiques partagées au sein de la zone et/ou en lien avec la SRI-SI	Artisanat
		Renforcer les réseaux existants à l'échelle transfrontalière	Energies renouvelables
			Projets de recherche collaboratifs autour de plusieurs enjeux : productions agricoles, pôle mer, maladies émergentes et réémergentes...

## Axe 7 : contribuer à la modernisation et au renforcement de l'efficacité des services publics

<i>OT détaillé</i>	<i>Priorités d'investissement</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Types d'actions possibles / thématique</i>
<b>OT 11 : Renforcer la capacité institutionnelle et une administration publique efficace</b>	<b>11i : Investissement dans la capacité institutionnelle et dans l'efficacité des administrations publiques et des services publics</b>	Développer les instruments de connaissance et les valoriser auprès du grand public et des entreprises	Action de mutualisation et partage des études et données existantes
		Développer la coopération en matière de capacités d'intervention publique	Actions de partage d'expérience (cadastre, douanes... Actions d'appui à l'organisation et la conduite du changement en milieu public ou partenarial public-privé

## Sommaire

- ■ Quelques rappels
- ■ Cadre logique d'intervention FEDER-FSE
- ■ Focus sur la Stratégie Régionale d'Innovation et de Spécialisation Intelligente
- ■ Cadre logique d'intervention du Programme de Coopération territoriale européenne
- ■ **Suite des opérations, calendrier**

# La rédaction finale des documents de finalisation

**=> fin février : finalisation de la rédaction V2 : définition par priorité d'investissement des maquettes financières, gouvernance, conditionnalités ex ante...**

- Schéma de gouvernance
- Analyse des conditionnalités
- Mise en cohérence avec FEADER, FEAMP
- Réunion bilatérale : 19 février (à confirmer)
- Comité technique : 24 février (à confirmer)

**=> fin mars : version finale pour négociation avec la Commission européenne ; compléments d'analyse et de rédaction**

- Production d'une version pré-finale du PO FEDER-FSE et de la SRI-SI
- Travaux complémentaires sur le PO CTE
- Comité technique PO FEDER-FSE : 24 février (à confirmer)
- Comité technique CTE : 25 février (à confirmer)
- Fin mars : pré-version finale du PO FEDER-FSE et de la SRI-SI ; V1 du PO CTE présentée fin mars en COPIL

**=> juin : accompagnement négociation PO et finalisation CTE**

- Accompagnement à la négociation, la mise en place de la gestion des fonds, la communication
- Finalisation du PO CTE : fin mai (cohérence PO Transnational).

**NB : Interactions avec l'évaluation ex ante**

**Appui/participation à la préparation des réunions bilatérales**